

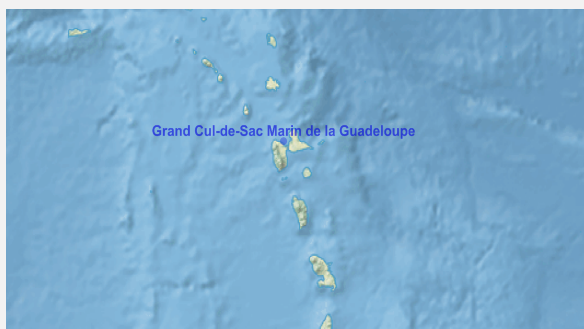


Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 13 July 2023

Version mise à jour, date de publication antérieure: 1 January 2012

France (outre-mer) Grand Cul-de-Sac Marin de la Guadeloupe



Date d'inscription	8 December 1993
Site numéro	642
Coordonnées	16°20'45"N 61°37'02"W
Superficie	29 500,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le Grand Cul de Sac marin est une vaste baie située entre les deux îles de la Basse-Terre et de la Grande-Terre qui constituent la Guadeloupe dite continentale au sein de l'Archipel.

Il s'étend depuis la pointe de la Grande Vigie jusqu'à la Pointe Allègre. Les îlets Kahouanne et Tête à l'Anglais ont été récemment inclus dans le site Ramsar en raison de leur intérêt pour l'avifaune et de leur classement en 2009 dans les cœurs du parc national.

La position de l'archipel guadeloupéen dans la zone intertropicale permet le développement de système forestiers côtiers généralement appelés « mangroves ». Les écosystèmes littoraux humides englobent les forêts humides d'eau saumâtres à palétuviers (mangroves proprement dites), les forêts marécageuses d'eau douce et les formations herbacées (marais et prairies humides). Les systèmes forestiers sont adossés aux prairies de phanérogames marines et aux récifs coralliens.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence	Parc national de la Guadeloupe
Adresse postale	Montéran -97120 Saint-Claude

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence	Ministère de la transition écologique - DGALN
Adresse postale	Tour Sequoia 92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2012
Jusqu'à l'année	2023

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Grand Cul-de-Sac Marin de la Guadeloupe
---	---

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie
(Mise à jour) For secretariat only. This update is an extension	<input type="checkbox"/>

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non
---	-----

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<2 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le site du Grand Cul de Sac marin est inclus dans les limites du parc national de la Guadeloupe modifiées par décret du 3 juin 2009. Il inclut : des îlets et des zones de mangroves aujourd'hui classés en cœur du parc national (espaces précédemment classés en réserve naturelle) et des espaces marins et littoraux intégrés dans l'aire optimale d'adhésion et l'aire maritime adjacente du parc. La délimitation du site est calée sur les limites du domaine public maritime ou lacustre (50 pas géométriques, mangroves, forêts marécageuses, îlets). Il ne comprend que très peu de propriétés privées.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Guadeloupe
b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Pointe-à-Pitre

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays?	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante?	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	Néotropical humide, mangroves des Petites Antilles

Autre système de régionalisation biographique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Les zones basses ou Mangroves généralement inondées, favorisent la fixation des sédiments, l'épuration des eaux et contribuent à la stabilité des côtes en cas de houle cyclonique, tsunamis...

Autres raisons

Le Grand Cul de Sac marin de Guadeloupe recèle la plus grande barrière de corail et la plus grande zone de mangroves encore intactes des Petites Antilles.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Le Grand Cul de Sac Marin de Guadeloupe recèle la plus grande barrière de corail et la plus grande zone de mangroves encore intactes des Petites Antilles.
Le platier de Fajou abrite en 2023 la plus grande colonie d'Acropora cervicornis et Acropora prolifera des Petites Antilles.

Il abrite plus de 80 espèces d'oiseaux, dont une sous-espèce endémique de la Caraïbe, le Râle tapageur (Rallus crepitans caribaeus) et de nombreux migrateurs.
Le faucon pèlerin Falco peregrinus anatum est classé dans l'annexe I de la convention de Washington (CITES).

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

On recense 71 espèces d'oiseaux des milieux humides du littoral dont 54 sont protégées et 18 espèces d'oiseaux de mer dont 8 sont protégées. On notera comme espèces emblématiques : la sarcelle à ailes bleues, le balbuzard pêcheur, le faucon pèlerin, le faucon émerillon, le chevalier branlequeue, le bécasseau sanderling, le bécasseau à croupion blanc, la sterne de Dougall, la petite sterne ou encore le pélican brun .

On recense trois espèces endémiques: la Paruline caféïette Dendroica plumbea (endémique de Guadeloupe et Dominique), le Râle tapageur Rallus crepitans (endémique de la Caraïbe) et le Pic de Guadeloupe Melanerpes herminieri.

Au niveau terrestre les espèces suivantes de Palétuviers de la mangrove sont inscrites en annexe III de la Convention de Carthage (protocole SPAW) : Avicennia germinans « Palétuvier noir », Conocarpus erectus « Palétuvier gris », Laguncularia racemosa « Palétuvier blanc », Rhizophora mangle « Palétuvier rouge ».

On peut aussi y trouver près du tiers des 600 espèces de poissons recensées dans les Caraïbes.

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Le grand cul de sac marin est le refuge de nombreux oiseaux migrateurs qui quittent l'Amérique du nord en hiver. Le grand héron, le balbuzard pêcheur, le chevalier criard et le chevalier à pattes jaunes y viennent au printemps et en automne. Ce sont 49 espèces qui transitent par ce site avant de rejoindre les territoires d'hivernage d'Amérique du sud.
Parmi les oiseaux de mer certaines espèces sont elles aussi migratrices telles que la sterne de Dougall, la petite sterne, la sterne fuligineuse, la sterne pierregarin, la sterne royale, le goeland argenté et le pélican brun.

Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

On recense 261 espèces de poissons sur les 600 recensées dans la Caraïbe.
Toutes les espèces recensées dans la Réserve Naturelle sont interdites de pêche à l'exception des trois espèces suivantes : Harengula humeralis « Cailleu », Decapterus macarellus « quiaquia » et une autre espèce dont uniquement le nom vernaculaire est mentionné. Il s'agit de « Pisquettes », ceci est contraignant pour définir le nom scientifique car plusieurs espèces de Poissons portent ce même nom vernaculaire (nom donné aux alevins).
14 % des espèces recensées vivent en mangrove de façon sédentaire alors 86% des espèces d'origine récifale ou pélagique n'y séjournent que temporairement.

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Rôle primordial de nurserie et d'abri assuré par la mangrove pour de nombreuses espèces de poissons.

La diversité des milieux (mangrove, herbiers et récifs) et leur qualité permet à de nombreuses espèces récifales d'effectuer tout leur cycle de vie dans le site, les juvéniles effectuant leur croissance larvaire en mangrove, puis migrant vers les herbiers puis les récifs à l'âge adulte.
Les juvéniles piscivores des récifs effectuent également des raids nocturnes vers les mangroves et herbiers afin de se nourrir.
Certaines espèces rares sont résidentes sur le site comme : Scarus guacamaïa (UICN= NT) et l'ilet Fajou est un site de nurserie de Negaprion brevirostris classé vulnérable sur la liste rouge.
Une seule espèce, Gobionellus oceanicus, entre dans les lagunes de mangroves uniquement en période de reproduction. La mangrove a donc plusieurs rôles : de nurserie pour les espèces en phase juvénile, d'abri trophique pour les espèces qui viennent à la recherche de nourriture et de reproduction stricte pour une espèce.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
Plantae								
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Avicennia germinans</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	annexe III de la Convention de Carthagène (protocole SPAW)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Avicennia schaueriana</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge de la Guadeloupe : CR	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Conocarpus erectus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	annexe III de la Convention de Carthagène (protocole SPAW)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Laguncularia racemosa</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	annexe III de la Convention de Carthagène (protocole SPAW)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Rhizophora mangle</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	annexe III de la Convention de Carthagène (protocole SPAW)	

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification	
		2	4	6	9	3	5	7	8									
Autres																		
CNIDARIA/ ANTHOZOA	<i>Acropora cervicornis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				CR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Chelonia mydas</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Chiroderma improvisum</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Poissons, mollusques et crustacés																		
ARTHROPODA/ MALACOSTRACA	<i>Cardisoma guanhumi</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Decapterus macarellus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Gobionellus oceanicus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			Critère 8: Gobionellus oceanicus entre dans les lagunes de mangroves uniquement en période de reproduction.
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Harengula humeralis</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Scarus guacamaia</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Oiseaux																		
CHORDATA/ AVES	<i>Actitis macularia</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II de la Convention de Berne		
CHORDATA/ AVES	<i>Anas discors</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe III de la Convention de Berne		
CHORDATA/ AVES	<i>Ardea alba</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II de la Convention de Berne Liste rouge des oiseaux de Guadeloupe : VU		Critère 4: Le grand cul de sac marin est le refuge de cette espèce qui quitte l'Amérique du nord en hiver.
CHORDATA/ AVES	<i>Ardea herodias</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			Critère 4: Le grand cul de sac marin est le refuge de cette espèce qui quitte l'Amérique du nord en hiver.
CHORDATA/ AVES	<i>Calidris alba</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II de la Convention de Berne Liste rouge Guadeloupe : EN		
CHORDATA/ AVES	<i>Calidris fuscicollis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II de la Convention de Berne		
CHORDATA/ AVES	<i>Falco columbarius</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II de la Convention de Berne		
CHORDATA/ AVES	<i>Falco peregrinus anatum</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	annexe I de la convention de washington (CITES)		
CHORDATA/ AVES	<i>Larus argentatus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			Critère 4: Le grand cul de sac marin est le refuge de cette espèce qui quitte l'Amérique du nord en hiver.
CHORDATA/ AVES	<i>Melanerpes herminieri</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			Critère 3: endémique de Guadeloupe et Dominique
CHORDATA/ AVES	<i>Onychoprion fuscatus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			Critère 4: Le grand cul de sac marin est le refuge de cette espèce qui quitte l'Amérique du nord en hiver.
CHORDATA/ AVES	<i>Pandion haliaetus carolinensis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	annexe II de la convention de Bonn		Critère 4: Le grand cul de sac marin est le refuge de cette espèce qui quitte l'Amérique du nord en hiver.
CHORDATA/ AVES	<i>Pelecanus occidentalis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge des oiseaux de Guadeloupe : VU		un des rares sites où il nidifie avec succès chaque année depuis 2015

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/AVES	<i>Rallus crepitans caribaeus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge des oiseaux de Guadeloupe : EN	sous-espèce endémique de la Caraïbe
CHORDATA/AVES	<i>Setophaga plumbea</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Critère 3: endémique de Guadeloupe et Dominique
CHORDATA/AVES	<i>Sterna dougallii</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge des oiseaux de Guadeloupe : CR	Critère 4: refuge de cette espèce qui quitte l'Amérique du nord en hiver. seul site de ponte des sternes de Dougall en Guadeloupe
CHORDATA/AVES	<i>Sterna hirundo</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Critère 4: Le grand cul de sac marin est le refuge de cette espèce qui quitte l'Amérique du nord en hiver.
CHORDATA/AVES	<i>Sternula antillarum</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge des oiseaux de Guadeloupe : VU	Critère 4: Le grand cul de sac marin est le refuge de cette espèce qui quitte l'Amérique du nord en hiver.
CHORDATA/AVES	<i>Thalasseus maximus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Critère 4: Le grand cul de sac marin est le refuge de cette espèce qui quitte l'Amérique du nord en hiver.
CHORDATA/AVES	<i>Tringa flavipes</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Critère 4: Le grand cul de sac marin est le refuge de cette espèce qui quitte l'Amérique du nord en hiver.
CHORDATA/AVES	<i>Tringa melanoleuca</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Critère 4: Le grand cul de sac marin est le refuge de cette espèce qui quitte l'Amérique du nord en hiver.

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Mangrove à <i>Laguncularia racemosa</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mangrove à <i>Avicennia germinans</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mangrove à <i>Rhizophora mangle</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		
herbiers de phanérogames marines	<input type="checkbox"/>		
barrière corallienne	<input checked="" type="checkbox"/>		

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le Grand Cul-de-Sac marin d'une surface d'environ 15 000 ha, est délimité dans sa partie marine par une barrière corallienne (29 km de long) et dans sa partie terrestre par la plus large ceinture de mangrove des Petites Antilles (plus de 6 000 ha) et une forêt marécageuse (formation originale d'eau douce qui trouve là des peuplements exceptionnels pour toute la Caraïbe).

La baie présente une diversité biologique et une originalité remarquables. En effet, elle recèle trois grands types de biocénoses originales : les mangroves, les herbiers de phanérogames marines et les récifs coralliens.

On peut distinguer au sein des milieux humides du Grand Cul-de-Sac marin (Mège et Anselme, 1997 ; Imbert, et al., 1988) :

- les mangroves, forêts littorales à palétuviers ;
- les forêts marécageuses d'eau douce à Mangle médaille (*Pterocarpus officinalis*) ;
- les marais saumâtres à Fougères dorées et herbes coupantes ;
- les marais d'eau douce à *Thelypteris interrupta* ;
- les prairies humides pâturées.

Les unités écologiques présentes ressortissent des écosystèmes suivants :

- terrestres : forêt marécageuses d'eau douce dominées par le mangle médaille, formations herbacées inondables, mangroves dominées par les palétuviers rouge et noir, rivages rocheux;
- marins : herbiers de phanérogames, formations coralliennes.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
A: Eaux marines peu profondes permanentes		1		
B: Lits marins aquatiques subtidiaux (Végétation sous-marine)		2	8221	Représentatif
C: Récifs coralliens		4	5161	Unique
D: Rivages marins rocheux				
E: Rivages de sable fin, grossier ou de galets				
F: Eaux d'estuaires				
I: Zones humides boisées intertidales	mangroves, forêt marécageuse et forêt littoral	3	4213	Représentatif
J: Lagunes côtières saumâtres/salées	marais port louis	0		

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents				
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers				
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Sp: Marais/ mares salins/ saumâtres				
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Ss: Marais/ mares salins/ saumâtres/ alcalins saisonniers/ intermittents				
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Xf: Zones humides d'eau douce dominées par des arbres				

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Thalassia testudinum</i>	Ils ont une importance écologique primordiale pour le lagon. Ils contribuent à l'oxygénation des eaux du lagon grâce à leur intense activité photosynthétique.

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Typha domingensis</i>	Actuellement (impacts mineurs)	augmentation

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CNIDARIA/ANTHOZOA	<i>Acropora palmata</i>			
CHORDATA/REPTILIA	<i>Chelonia mydas</i>			
CNIDARIA/ANTHOZOA	<i>Colpophyllia natans</i>			
ECHINODERMATA/ECHINOIDEA	<i>Diadema antillarum</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Falco sparverius caribaeorum</i>			
CNIDARIA/ANTHOZOA	<i>Madracis mirabilis</i>			
CNIDARIA/HYDROZOA	<i>Millepora alvicornis</i>			
CNIDARIA/ANTHOZOA	<i>Montastraea annularis</i>			
CNIDARIA/ANTHOZOA	<i>Montastraea cavernosa</i>			
CNIDARIA/ANTHOZOA	<i>Porites astreoides</i>			
CNIDARIA/ANTHOZOA	<i>Porites furcata</i>			
CNIDARIA/ANTHOZOA	<i>Porites porites</i>			
ECHINODERMATA/ECHINOIDEA	<i>Tripneustes ventricosus</i>			
MOLLUSCA/GASTROPODA	<i>Lobatus gigas</i>			
ARTHROPODA/MALACOSTRACA	<i>Panulirus argus</i>			
ARTHROPODA/MALACOSTRACA	<i>Panulirus guttatus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Allenia fusca</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Bubulcus ibis</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Butorides virescens</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Cinlocerthia ruficauda</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Egretta thula</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Eulampis holosericeus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Gallinula chloropus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Geotrygon mystacea</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Ixobrychus exilis</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Loxigilla noctis</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Muscicapa striata</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Nyctanassa violacea</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Orthorhynchus cristatus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Rallus longirostris</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Saltator albicollis</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Turdus therminieri</i>			

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfb: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été chaud)

Le climat est de type tropical humide marqué par l'alternance de deux saisons : l'une plus sèche ou « carême » de décembre à juin, l'autre plus humide ou « hivernage » de juillet à novembre.
 Les variations de températures sont faibles, soit 25,9°C en moyenne annuelle avec 21,7°C en moyenne minimale et 30,1°C en moyenne maximale. La pluviométrie moyenne annuelle atteint 1780 mm sur la zone concernée, mais il peut tomber jusqu'à 9 voire 10 mètres d'eau sur le sommet de la Soufrière.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

- a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)
- a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)
- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Mer des Caraïbes

4.4.3 - Sol

Minéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Organique

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
 Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Le lagon, en général de faible profondeur (2 à 5 m), est constitué pour l'essentiel de matériaux sédimentaires : sables calcaires, vases et boues plus ou moins carbonatées provenant des apports des cours d'eau situés dans le bassin versant.

Les sols, en bordure de la Grande-Terre, relèvent en majorité de la catégorie des sols alluviaux, argileux, hydromorphes et parfois salés. Sur les mornes calcaires, ils sont cependant souvent squelettiques et parfois vertiques. En bordure de la Basse-Terre, on retrouve des sols alluviaux mais aussi des sols ferrallitiques compacts et argileux (présence de kaolinite ou de halloysite) sur roche mère volcanique de faciès andésitique.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Eau marine	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

La température moyenne des eaux du lagon s'établit à 29°C. Leur salinité décroît de la barrière récifale vers le sud. Le débit inter annuel des deux cours d'eau les plus importants contributeurs en eau douce dans la baie s'établit pour la Rivière Moustique à Saint Rose à 778 l/s et pour la Grande Rivière à Goyave à 5 200 l/s.

Dans la partie maritime, la profondeur de l'eau varie entre 2 et 5 mètres et atteint 40 à 50 mètres au delà de la barrière récifale. Dans les secteurs de forêt littorale humide, on note une variation du niveau de l'eau en rapport avec les variations pluviométriques saisonnières. L'amplitude des marées ne dépasse guère 60cm.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Les zones basses ou Mangroves généralement inondées, favorisent la fixation des sédiments, l'épuration des eaux et contribuent à la stabilité des côtes en cas de houle cyclonique, tsunamis, ... Les eaux sont douces en amont, au niveau de la forêt marécageuse, et salées vers l'aval au niveau des mangroves proprement dites.

Les zones humides qui bordent ce lagon se sont développées sur un substrat argileux, parfois épais comblant :

- une région de mornes calcaires ennoyée (plateforme carbonatée pliocène soumise par la suite à une karstification intense) pour la Grande-Terre,
- une zone d'estuaires pour les cours d'eau (pour la plupart pérennes) alimentés, pour ce qui concerne leur charge sédimentaire, par les matériaux volcano-sédimentaires et volcaniques provenant de la Basse-Terre.

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrive d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Plus de 200 000 habitants dans le bassin versant, avec plus de 50 % de la surface du sol utilisés pour la culture de la canne à sucre et l'urbanisation. L'amont du bassin versant de la Grande Rivière à Goyave tributaire du Grand Cul de Sac est classé dans le cœur du parc national de la Guadeloupe.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Faible

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Moyen
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	Moyen

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

Les zones basses ou Mangroves généralement inondées, favorisent la fixation des sédiments, l'épuration des eaux et contribuent à la stabilité des côtes en cas de houle cyclonique, tsunamis.

Habitat très réduit, pas de zones habitées urbaines. Quelques usages traditionnels : petites cultures vivrières, ports de pêche traditionnels.

Les abords des îlets du Grand Cul de Sac marin sont fréquentés par les plaisanciers -notamment l'îlet Caret qui est entièrement dévolu aux activités touristiques. Certains abus y sont cependant relevés (surfréquentation). La plupart des îlets sont régulièrement fréquentés notamment le weekend (pique-nique familiaux). L'accès à l'îlet Blanc est interdit pendant la période de nidification des sternes. La pratique du ski nautique et du scooter des mers qui se développe est interdite dans les espaces classés en réserve naturelle.

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre propriété publique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Fondation/ organisation non gouvernementale/ fonds	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

dans le site Ramsar : Domaine public de l'Etat : domaine public maritime, 50 pas géométriques, Terrains du Conservatoire du littoral, quelques propriétés privées (marginales).
 dans la région voisine : Propriétés privées

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Parc national de la Guadeloupe

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Daniel Silvestre

Adresse postale:

Montéran 97120 SAINT-CLAUDE
www.guadeloupe-parcnational.com

Adresse de courriel:

daniel.silvestre@guadeloupe-parcnational.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Zones commerciales et industrielles	Impact élevé	Impact élevé	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Développement non précisé	Impact élevé	Impact élevé	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Défrichement/changement d'affectation des sols	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	impact inconnu	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Déchets solides et ordures	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Déplacement et modification de l'habitat	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

dans le site Ramsar : Les menaces les plus importantes sont le remblaiement et la destruction de la mangrove, les dépôts illégaux de déchets de toute nature, la pêche excessive (moyens inadaptés, espèces surexploitées), le développement de certains types d'activités touristiques polluants et/ou perturbant (motonautisme notamment), réchauffement climatique

dans la région voisine : la poursuite des rejets liquides et solides dans les cours d'eau tributaires de la Baie. Le développement inapproprié de certaines activités industrielles à proximité du site. L'absence de traitement de la décharge de la Gabarre qui menace la qualité des eaux de la Rivière Salée.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve de biosphère de l'UNESCO	Archipel de Guadeloupe		partiellement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Parc national	Guadeloupe		entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Gestion/restauration hydrologique	Appliquées
Replantation de la végétation	Appliquées
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Appliquées
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Gestion/régulation des pêcheries	Appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Plusieurs équipements de découverte ont été aménagés et deviennent peu à peu opérationnels : Maison de la mangrove (TAONABA) à Les Abymes, parcours de découverte de la mangrove à Port-Louis, ...
 Les agents du Parc national assurent des actions pédagogiques de sensibilisation à la conservation de la baie. Des opérateurs touristiques privés « recommandés par le Parc national de la Guadeloupe » proposent des produits de découverte des espaces naturels.

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Communautés végétales	Appliqué
Oiseaux	Appliqué
Communautés animales	Appliqué
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué

Suivi du milieu marin dans le cadre de l'IFRECOR et des zones humides (flore et avifaune des mangroves et des ilets)
 Suivi des écosystème récifaux, des tortues marines, etc...

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

Buttifant, A., Mège, S., Marie, A., Delloue, X., & Vincent, C. (2008). Plan de Gestion de la Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac Marin - Guadeloupe – 2009-2013. Réserve de Biosphère de l'Archipel de Guadeloupe, 1-418.

Transler, A. L., Saffache, P., & Moullet, D. (2007). Vers une prise de conscience de la dégradation des écosystèmes marins guadeloupéens. Études caribéennes, (6).

Cadamuro, L. (1999). Structure et Dynamique des écosystèmes inondables (forêt marécageuse, mangrove) du bassin du Sinnamary (Guyane Française) (Doctoral dissertation, Université Paul Sabatier-Toulouse III).

Voir la rubrique "autre littérature publiée" pour plus d'informations.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<4 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<8 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Acropora Palmata (© Jeffery Bernus, 01-04-2017)



Etang de grande Anse - Deshaies (© Stéphane Di Mauro, 03-01-2008)



Vue aérienne Grand Cul de Sac Marin (@ Anne Chopin, 13-05-2008)



Vue aérienne Grand Cul de Sac Marin (@ Anne Chopin, 05-05-2008)



Vue aérienne Grand Cul de Sac Marin (@ Anne Chopin, 06-05-2008)



Vue aérienne Grand Cul de Sac Marin (@ Fabien Salles, 19-11-2012)



mangrove (© Fabien Salles, 24-11-2010)



herbiers marins (© Julia Bos, 21-02-2022)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 1993-12-08